



www.bateaucoledulac.net
celi.chabanne@gmail.com
06.41.91.06.74

Votre dossier d'inscription

- Permis plaisance extension hauturière -

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous inscrire à un stage « Extension hauturière » auprès du bateau-école du Lac. Nous vous remercions de votre confiance, et vous assurons que nous ferons tout pour que votre formation se déroule au mieux et vous amène à décrocher votre permis dans les meilleures conditions.

Afin de confirmer votre inscription, merci de retourner votre dossier au plus vite à l'adresse suivante :

Bateau-école du Lac

1, impasse de l'artisanat

33 990 Hourtin

Merci de votre confiance, et à très vite en compagnie de notre instructeur.

Julien Lécand

- Pièces à joindre à votre dossier -

- La fiche d'inscription complétée
 - Photocopie de pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
 - Une photo d'identité récente et en couleurs (*le titulaire d'un permis plaisance depuis moins de 10 ans en est exempté*)
 - L'acompte de 89€ (le solde sera réglé avant le 1^{er} cours théorique)
 - Pour les candidats mineurs : l'autorisation parentale (ci-joint) dûment remplie
 - Timbre fiscal électronique de 38€ (droits d'inscription à l'examen)
- Les timbres sont **obligatoirement** à acheter en ligne : timbres.impots.gouv.fr



Votre inscription doit être enregistrée auprès des services de l'administration. C'est pourquoi un dossier incomplet ne pourra être enregistré et entraînera un retard dans la validation de l'inscription.

- Les étapes de votre extension -

1-Validation de votre inscription

Lors de votre inscription, si vous optez pour l'option avec matériel, nous vous remettons votre kit pédagogique complet. Vous y trouverez notamment :

- un manuel de cours et un code d'accès au site internet, vous permettant d'avoir un aperçu du programme de formation et de vous entraîner de chez vous
- une carte SHOM, un compas, une règle de navigation
- un livre de tests

2-Stage théorique

La formation théorique se compose de 8 cours, d'une durée de 2h30 chacun. Votre formateur y abordera l'ensemble du programme en vue de la réussite à l'examen.

Du travail personnel sera demandé au candidat entre les cours, afin de parfaire l'assimilation de ses acquis.

3-Examen théorique

N'oubliez pas d'apporter l'original de votre permis plaisance.

Il s'agit d'une épreuve en salle d'1h30.

En cas d'échec, nous vous réinscrivons à l'examen. Vous devrez donc vous acquitter de nouveau de 38€ de droits de présentation à l'examen.

5-Délivrance de votre permis

A l'issue de l'examen, l'examineur vous informe du résultat. La fabrication et l'envoi de votre permis peuvent prendre entre 15 jours et un mois.